Envoyé en préfecture le 12/06/2023
Reçu en préfecture le 12/06/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20230609-MP086__2023-AI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Territoire de Belfort

DANJOUTIN **N° 086/2023**

ARRÊTÉ DU MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE

Attribution du Marché 202305CM - MAPA - Travaux de rénovation des sanitaires dans les groupes scolaires de Danjoutin

Le Maire de la Commune de Danjoutin

VU

Le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L2122-22 dudit Code,

Le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

La délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2020 portant délégation d'attribution au Maire de DANJOUTIN, par le Conseil municipal pour prendre toute décision concernant les marchés publics de la commune,

CONSIDERANT

La publication de l'appel d'offres en date du 09 avril 2023 sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du Grand Belfort, l'avis au BOAMP sous la référence 23-46106 et au JOUE sous la référence 2023/S 071-215878 ;

Que les entreprises suivantes ont répondu à la consultation :

- SARL SEEB - 6, Rue des Fleurs - 25200 MONTBELIARD
- SAS NEGRO père et fils - 1 Rue de l'initiative – 90800 BAVILLIERS
- SNDRA - ZAC DE VALENTIN – 25048 BESANCON CEDEX
- SARL CSVB - 17 RUE DES ALISIERS - 90800 ARGIESANS
- MENETRIER - SITE DE LA ROCHE – 25420 BART
- SARL NICOLETTA PHILIPPE - 9 RUE GUSTAVE LANG – 90000 BELFORT
- DESAMIANTAGE FRANCE DEMOLITION - 9/11 Rue Pierre Mendès France – 69120 VAULX EN VELIN
- SAS MANCINI - 7 rue du Peintre Dauphin – 90000 BELFORT
- MENUISERIE METTEY - SITE DE LA ROCHE – 25420 BART
- SAS MIROLO - 44 rue Foltz – 90000 BELFORT
- SARL RIBOULET MICHEL - 22 RUE DE LA JALESIE – 25400 AUDINCOURT

Envoyé en préfecture le 12/06/2023
Reçu en préfecture le 12/06/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20230609-MP086__2023-AI

- BATIMENT TRAVAUX SERVICES - 6, voie de Lure – 70200 ROYE
- SAS CURTI - ZONE INDUSTRIELLE – 90800 BAVILLIERS
- RENOVATION SADT GROUPE - 3A allée de la Hardt – 68440 SCHLIERBACH
- APS - 36 RUE DES NOS – 91240 DANJOUTIN
- ENTREPRISE CAVALLI BARDOZ - 7 & 9 Rue des Aliziers – 90160 PEROUSE

Qu'aucune offre n'a été réceptionnée pour le lot 2 Couverture ;

L'analyse des offres détaillée présentée par le cabinet de maîtrise d'œuvre de l'opération ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est conclu un marché de travaux à procédure adaptée avec les entreprises :

Entreprises	Lots
RENOVATION - SADT Groupe 3A Allée de la Hardt – 68440 SCHLIERBACH	LOT 0 DESAMIANTAGE
BARDOZ BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS 7 & 9 RUE DES ALIZIERS 90160 PEROUSE	LOT 1 DECONSTRUCTION - GROS-OEUVRE
MENUISERIE METTEY SAS SITE DE LA ROCHE – 25420 BART	LOT 3 MENUISERIES EXTERIEURES
SAS NEGRO PERE ET FILS 1 rue de L'Initiative - 90800 BAVILLIERS	LOT 4 MENUISERIES INTERIEURES
SAS MANCINI 7, rue du peintre Dauphin B.P. 50323 90006 BELFORT Cedex	LOT 5 PLATRERIE - PEINTURE
SAS MIROLO Père et Fils 44, Rue Foltz – 90000 BELFORT	LOT 6 CARRELAGE - FAÏENCE
SARL CSVB ZI d'Argièsans - 17 rue des Alisiers - 90800 ARGIESANS	LOT 7 PLOMBERIE - SANITAIRES
SARL SEEB 6, Rue des Fleurs 25200 MONTBELIARD	LOT 8 ELECTRICITE
SARL MICHEL RIBOULET 22 RUE DE LA JALESIE – 25400 AUDINCOURT	LOT 9 CHAUFFAGE - VENTILATION

pour couvrir les travaux de rénovation des sanitaires dans les groupes scolaires de Danjoutin.

ARTICLE 2 : Le marché est conclu pour une période globale de 6 mois.

ARTICLE 3 : Les sommes à engager sont de :

Lots	Attributaire	PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE HT
LOT 0 DESAMIANTAGE	RENOVATION - SADT Groupe	24 940,00 €
LOT 1 DECONSTRUCTION - GROS-OEUVRE	BARDOZ BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	57 000,00 €
LOT 3 MENUISERIES EXTERIEURES	MENUISERIE METTEY SAS	33 364,14 €

Envoyé en préfecture le 12/06/2023
Reçu en préfecture le 12/06/2023
Publié le
ID : 090-219000320-20230609-MP086__2023-AI

LOT 4 MENUISERIES INTERIEURES	SAS NEGRO PERE ET FILS	40 264,16 €
LOT 5 PLATRERIE - PEINTURE	SAS MANCINI	23 642,77 €
LOT 6 CARRELAGE - FAÏENCE	SAS MIROLO Père et Fils	25 708,33 €
LOT 7 PLOMBERIE - SANITAIRES	SARL CSVB	95 612, 27 €
LOT 8 ELECTRICITE	SARL SEEB	16 730,00 €
LOT 9 CHAUFFAGE - VENTILATION	SARL MICHEL RIBOULET	29 217,49 €

qui seront imputées sur les crédits de l'exercice en cours.

ARTICLE 4 : Le lot n° 2 Couverture est déclaré infructueux et sera relancée en marché négociée dans une seconde phase de procédure de marché public.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois de sa publicité. Il peut également faire l'objet recours gracieux dans le même délai.

ARTICLE 6 : La Directrice Générale des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Danjoutin, le 09 juin 2023
Signé Le Maire,

Emmanuel FORMET

COMMUNE DE DANJOUTIN

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Notifié le 12/06/2023